

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -AADL -
DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST
cit  540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida.
N  Identification fiscale : 000016001405697
PROGRAMME DES 185.000/200.000 LOGEMENTS LOCATION-VENTE

RELANCE APR S INFRUCTUOSIT  DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N 152 /DRAO/AADL/2026

En application des articles 36, 38 et 39 de la loi N  23-12 du 05/08/2023 Fixant les R gles G n rales relatives aux march s publics et aux articles 40, 43 et 44 du d cret pr sidentiel N 15/247 du 16/09/2015 portant r glementation des march s publics et des d l gations du service publics, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT-

DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST« DRAO – AADL » lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacit s minimales pour LA R ALISATION DE 2400 LOGEMENTS TYPE LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » SIS A LA NOUVELLE VILLE DE BOUINAN (HAY EL WOROUD), COMMUNE DE BOUINAN, WILAYA DE BLIDA. « Tranche 185 000 Logements, Zone 01 »,

Conform ment aux articles 34,38,43,60 et 63 de la loi N 23-12 du 05/08/2023 Fixant les R gles G n rales relatives aux march s publics et aux articles 44,54,55,56 et 57 du d cret pr sidentiel N 15/247 du 16/09/2015 portant r glementation des march s publics et des d l gations du service publics.

L'avis d'appel d'offre objet du pr sent cahier des charges s'adresse aux candidats remplissant les conditions d' ligibilit s suivantes : En application du d cret ex cutf N  93-289 du 28/11/93 portant obligation pour toutes les entreprises intervenant dans le cadre de la r alisation des march s publics du b timent, des travaux publics et de l'hydraulique, d' tre titulaire du certificat de qualification et classification professionnelle, modifi  et compl t  par le d cret ex cutf N  05-114 du 07/04/2005.

En application de l'arr t  interminist riel du 01/03/1983 fixant la nomenclature des activit s  conomiques des entreprises du b timent, de travaux publics et l'hydraulique, sous peine d' limination.

Le pr sent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacit s minimales s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou priv es, agissant seule ou en **groupement** momentan  d'entreprises **solidaires**, satisfaisant les conditions ci-dessous ; peuvent soumissionner :

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

1) CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

a) -Capacit s professionnelles :

- Ayant la qualification et classification professionnelle   la cat gorie **VII (Sept) ou plus, qualifi  en b timent comme activit  principale et en Travaux publics ou Hydraulique en activit  secondaire en cours de validit .**

b) Capacit s financi res

Ayant un chiffre d'affaires Cumul  des trois meilleurs bilans des cinq derni res ann es (**2020-2021-2022-2023 et 2024**) ou  ventuellement **2025**,  gale ou sup rieur   **900 000 000,00 DA** justifi s par les bilans fiscaux et sec annexes indiquant les diff rents r sultats financiers ou **C 20**, vis s par les services des imp ts.

c)Capacit s techniques : ayant les moyens humains et mat riels suivant :

1/-Moyens humains : le soumissionnaire devra avoir minimum le personnel suivant :

- Un **(01)**, Architecte ou ing nieur ou masters dans le domaine du b timent, ayant une exp rience sup rieure ou  gale   **04 ans**.
 - Un **(01)** Technicien sup rieur ou plus en b timent, ayant une exp rience sup rieure ou  gale   **03 ans**.
 - Un **(01)** Technicien sup rieur ou plus en VRD, ou travaux public ou hydraulique ayant une exp rience sup rieure ou  gale   **03 ans**.
- , justifi  par les pi ces administratives et r glementaires y aff rent   savoir : affiliation CNAS CASNOS (**en cours de validit **), dipl mes, et le cas  ch ant fiches carri res.

2/-Moyens mat riels :

Le soumissionnaire doit avoir minimum les moyens suivants :

- Un (01) camion de **15 t** ou plus.
- Une (01) centrale   b ton de **90 m3/h** ou (**2*60m3/h**) ou plus.
- Une (01) grue fixe.
- Une (01) pelle m canique.

NB : La liste des moyens mat riels de l'entreprise doit  tre appuy  par (Cartes grises et police d'assurances en cours de validit  pour le mat riel roulant), Proc s-verbal r cent d'huissier de justice justifiant la propri t  du mat riel et les r f rences (dat  de six mois maximums   la date de d p t des offres) appuy s d'un acte de vente notari  ou facture d'achat le cas  ch ant pour mat riel non roulant, et/ou un contrat leasing avec une banque.

3/-R f rences professionnelles : le soumissionnaire devra remplir l'une des conditions suivantes   savoir :

- Un projet de r alisation de **800** logements ou plus en TCE en un seul tenant.
- Ou Un cumul de projets de **1000** logements ou plus en TCE en prenant en consid ration les projets de **100** logts ou plus.
- Ou Deux projets d' quipements en totalit  (TCE) de cat gorie **D** ou plus.
- Ou Un projet d' quipements en totalit  (TCE) de cat gorie **E** ou plus.

Justifier par des attestations de bonne exécution ou d'exécution délivré par des maître d'ouvrages publics, des projet réceptionnés les 10 dernières années (2016 à 2025).

Ces attestations doivent contenir les informations suivantes ou accompagné des documents ci-après :

- L'intitulé du projet
- Le montant du projet
- La catégorie du projet d'équipement
- Délai de réalisation

Date du procès-verbal provisoire ou définitive

II-CAS GROUPEMENT MONUMENTAL D'ENTREPRISES SOLIDAIRES

Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement solidaire d'entreprise, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges, à l'exception du certificat de qualification et classification professionnel (Chaque membre doit présenter un certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité)

Le groupement doit être impérativement solidaire.

Capacités professionnelles :

LE CHEF DE FILE DU GROUPEMENT Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie VII (Sept) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire en cours de validité.

LES MEMBRES DU GROUPEMENT doivent être qualifiés en bâtiment comme activité principale et classe à la catégorie V (Cinq) plus et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire en cours de validité.

- Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera éliminée systématiquement.
- Le dossier de candidature ne peut être complété.
- Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à la notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

-Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique.

Le dossier de l'appel d'offres sera retiré auprès de l'A.A. D.L

Agence Régionale d'Alger Ouest

Sise à Cité des 540 Logements BRAKNI – Bt « D » - Wilaya de Blida

Contre le paiement de Vingt Mille (20 000.00 DA), au niveau de la régie de la direction régionale d'Alger Ouest, non remboursable représentant les frais de la documentation contre la remise d'un reçu de paiement à joindre dans l'offre technique.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat soumissionnaire ou son représentant désigné à cet effet sur présentation d'un extrait du registre de commerce ou une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle

Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer à l'appel d'offres. Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises solidaire, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet.

Conformément à l'article 47 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les Règles Générales, relatives aux marchés publics et l'article 67 du décret présidentiel n° 15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dossier de l'appel d'offre mis à la disposition des soumissionnaires, contient les renseignements et les documents nécessaires lui permettant de présenter des offres acceptables à savoir :

- Dossier de candidature
- Offre Technique
- Offre Financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière », selon le cas ; Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres

N°.....

L'offre doit parvenir au service contractant à la date et au plus tard à l'heure limite de dépôt des offres.

Aucune modification, rature, surcharge ou suppression sur le présent cahier des charges n'est admise.

L'ensemble des pièces, devra être coté, paraphé, daté et signé par la personne physique ou morale habilitée à cet effet.

Les offres adressées par poste ne seront pas acceptées.

L'enveloppe dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE » contient :

Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet

Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

Une déclaration de sous-traitant (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

Les statuts pour les sociétés

Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires cités à l'article N°04 du présent cahier des charges à savoir :

a)- Capacités professionnelles :

Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité

Une copie du registre de commerce

b) -Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :

Relevé bancaire ou attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.

Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois meilleurs bilans des cinq dernières années (2020-2021-2022-2023 et 2024) (visé par les services des impôts).

Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).

c)-Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles :

Copie des attestations fiscales, parafiscales d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS, et extrait de rôle apuré ou avec échéancier)

Numéro d'immatriculation fiscale (carte fiscale/NIF).

Liste des moyens humains (affiliation CNAS et Diplômes, et le cas échéant fiches carrières),

La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyé par (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant), Procès-verbal récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références (daté de six mois maximums à la date de dépôt des offres) appuyés d'un acte de vente notarié ou facture d'achat le cas échéant pour matériel non roulant, et /ou un contrat leasing avec une banque.

Références professionnelles accompagnés des attestations de bonne exécution ou attestation d'exécution délivrées par des maitres d'ouvrage publics.

NB : Toute pièce fournie par l'entreprise doit être valide à la date d'ouverture des plis.

B. L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » contient :

1/La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

2/Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif signé, daté et cacheté par le soumissionnaire selon modèle joint au présent cahier des charges (sous peine de rejet de l'offre) et tout autre document exigé y affèrent à savoir :

Les moyens humains à mobiliser pour le projet

Le matériel et équipement à mobiliser pour le projet

Méthodologie d'exécution des travaux

Contraintes d'exécution des travaux et solutions proposées

Le Délai d'exécution

3/-Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

4/-Caution de soumission d'un montant supérieur à 1% de l'offre pour les offres excédants le montant d'un milliard de dinars en toutes taxes comprises (1 000 000 000 .00) DA/TTC

5/-Le planning de la réalisation des ouvrages.

C. L'enveloppe dénommée « L'OFFRE FINANCIERE » contient :

1/-La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

2/- La décomposition du prix global et forfaitaire pour la partie logement

3/- La décomposition du prix global et forfaitaire pour la partie conciergerie

4/-le bordereau des prix unitaire partie commerce.

5/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie commerce.

6/- Tableau récapitulatif de la partie commerce.

7/-le bordereau des prix unitaire partie VRD.

8/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie VRD.

9/- Tableau récapitulatif de la partie VRD.

10/- Tableau récapitulatif du montant total du marché

Il est accordé au soumissionnaires un délai de préparation des offres **de Quinze (15) jours**, il commence à courir à partir de la 1ere publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, **dans la presse écrite ou la presse électronique agréée ou le portail électronique des marchés publics.**

.Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres au moins trois jours avant la date limite de dépôt des offres. Dans ce cas, il en informe les candidats par tout moyen.

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le **Quinzième (15^{ème}) jour au plus tard à 12h00.**

Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

**Direction Régionale d'Alger Ouest de l'AADL
sis à : cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida**

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières s'effectuera en une seule phase au siège du maitre de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à Treize (13h00) heures.

L'offre demeure valide pendant une période de Quatre Vingt Dix (90) jours augmentée de la durée de préparation des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.